

Conditions de participation au développement du portail clientèle de la Banque Cantonale Bernoise SA (BEKB | BCBE)

Phase de développement

La BEKB | BCBE développe un nouveau « portail clientèle », qui élargit la palette des services d'e-banking de la BEKB | BCBE. Le portail clientèle inclut tous les services de l'e-banking et sera doté de fonctions additionnelles telles qu'un assistant financier, diverses possibilités de tri ainsi qu'un assistant de gestion des cartes. Les clients pourront également paramétrer le cockpit individuellement.

Afin de mieux cerner les besoins et exigences des utilisateurs, les clients sont associés au processus de développement. Durant la phase de développement, ils peuvent ainsi communiquer leur avis et faire part de leurs idées et de leurs propositions d'amélioration. Pour faciliter l'échange d'informations et d'idées, un microsite a été créé à l'adresse www.bcbe.ch/portailclientele.

1. Conditions de participation à la phase de développement du portail clientèle

1.1. Pour pouvoir contribuer au développement du portail clientèle, les participants doivent être clients de la BEKB | BCBE.

Les participants s'inscrivent sur le site www.bcbe.ch/portailclientele pour contribuer à la phase de développement du portail clientèle. En s'inscrivant, ils confirment être clients de la BEKB | BCBE.

1.2. Pour participer, l'indication d'une adresse électronique est obligatoire. En fournissant leur adresse électronique et en s'inscrivant sur le portail clientèle de la BEKB | BCBE, les participants autorisent la BEKB | BCBE à transmettre à l'adresse électronique indiquée toutes sortes d'informations, notamment des informations soumises au secret professionnel du banquier et à la réglementation sur la protection des données, ainsi qu'à recevoir des informations provenant de cette adresse et à les traiter.

1.3. Avant de transmettre des données personnelles de tiers à la BEKB | BCBE, les participants sont tenus de s'assurer que les tiers concernés sont informés de la transmission de ces données et qu'ils y consentent, et qu'ils consentent aussi à leur traitement par la BEKB | BCBE.

1.4. Les participants sont informés que la transmission des courriels n'est pas cryptée et qu'elle se fait sur un réseau ouvert et accessible à quiconque. Les messages peuvent être interceptés, consultés voire manipulés par des tiers. Même si l'expéditeur et le destinataire se trouvent en Suisse, il est possible que les courriels soient transmis par-delà les frontières de manière incontrôlée. En plus du contenu, les tiers peuvent aussi identifier l'expéditeur et le destinataire d'un courriel, ce qui peut permettre d'en déduire l'existence d'une relation bancaire. Le secret professionnel du banquier et la protection des données ne peuvent donc pas être garantis. De plus, les messages électroniques peuvent contenir des virus dont le potentiel de destruction est considérable.

1.5. La correspondance transmise par le biais de l'adresse électronique concerne exclusivement le développement et les améliorations du portail clientèle de la BEKB | BCBE. Dans le cadre de leur contribution à la phase de développement de ce portail, les participants ne doivent transmettre par courriel aucun ordre ou directive en relation avec des services bancaires de la BEKB | BCBE. Ceux-ci doivent être transmis par les canaux usuels (comme l'e-banking). La BEKB | BCBE n'acceptera aucun ordre ou directive transmis dans le cadre de la contribution à la phase de développement du portail clientèle, elle ne les exécutera pas et elle ne ré pondra pas de leur non-exécution.

2. Coûts

2.1. La participation est gratuite.

2.2. Les participants supportent personnellement les frais de télécommunication générés par leur contribution à la phase de développement du portail clientèle. Par exemple, les frais de SMS usuels de l'opérateur de téléphonie mobile du participant seront débités si ce dernier utilise le service SMS et envoie des SMS à la BEKB | BCBE.

3. Fin de la participation à la phase de développement du portail clientèle

Le participant peut mettre un terme avec effet immédiat à sa contribution à la phase de développement du portail clientèle, soit par téléphone, soit par courriel. Le cas échéant, les droits d'accès au portail clientèle seront supprimés. Les services bancaires convenus par contrat demeurent toutefois accessibles par le biais des canaux habituels (p. ex. e-banking, App BCBE).

Les remarques et les commentaires des participants seront utilisés aux fins d'implémentation du portail clientèle et de son développement futur. Les données personnelles collectées dans le cadre du développement du portail clientèle seront intégralement supprimées ou anonymisées dès la clôture du projet.

4. Protection des données

4.1. Traitement des données pendant la phase de développement

Pendant la phase de développement du portail clientèle de la BEKB | BCBE, les données suivantes seront collectées et traitées, en plus des données personnelles relatives à la fourniture de services financiers telles que le nom, le prénom, la date de naissance, l'adresse et les informations de compte :

- adresse électronique ;
- numéro de téléphone, si le service SMS est activé ;
- commentaires écrits dans le champ de texte ;
- informations contenues dans les documents qui sont téléchargés via le portail clientèle.

4.2. Traitement des données par l'assistant financier

L'assistant financier de la BEKB | BCBE analyse tous les mouvements de compte, y compris les transactions sur carte de crédit, et les catégorise sur la base de plusieurs milliers de règles, afin d'établir une vue d'ensemble des recettes et des dépenses.

Afin de pouvoir tester l'ensemble des fonctions du portail clientèle pendant la phase de développement, l'assistant financier (Personal Finance Management) est activé par défaut. Il est toutefois possible de désactiver cette fonction dans les paramètres à tout moment.

4.3. En s'inscrivant au portail clientèle et en acceptant les présentes conditions, les participants consentent expressément à ce que leurs données soient traitées conformément aux chiffres précédents.

La BEKB | BCBE s'engage à traiter les données avec la diligence requise et à les gérer en conformité avec la législation sur la protection des données.

5. Exclusion de garantie et responsabilité

5.1. La BEKB | BCBE ne garantit en aucun cas un accès permanent et sans interférences au portail clientèle, et décline toute responsabilité pour les interruptions et erreurs du système.

En dépit des mesures raisonnablement exigibles qui sont prises, il est impossible d'exclure des imprécisions techniques, des omissions, ou des erreurs typographiques dans le portail clientèle de la BEKB | BCBE. L'exactitude, l'intégralité et l'actualité des informations et autres textes publiés dans le portail clientèle ne peuvent être garanties par la BEKB | BCBE.

5.2. Dans la mesure où la loi le permet, la BEKB | BCBE décline toute responsabilité, y compris en cas de négligence, pour les dommages directs ou indirects ainsi que pour les dommages consécutifs qui résultent de l'accès aux pages Internet de la BEKB | BCBE ou de leur utilisation par les participants ou par des tiers, ou encore du partage de liens vers des pages Internet tierces.

La BEKB | BCBE décline également toute responsabilité en cas de défaillances d'Internet, de quelque nature qu'elles soient (interruption de service, dérangement, virus, composants dommageables, actes terroristes, etc.), d'abus de tiers ainsi que de perte de programmes ou de données dans ses systèmes d'information.

5.3. La BEKB | BCBE décline également toute responsabilité pour les dommages qui résultent des

risques énumérés au chiffre 1.4.

6. Droits immatériels et confidentialité

Sauf mention contraire, tous les contenus et les fichiers mis à disposition dans le portail clientèle sont protégés par le droit d'auteur et les droits voisins, entre autres. La reproduction et l'utilisation de ces contenus et fichiers, y compris le logo de la BEKB | BCBE, sont interdites par la législation applicable en matière de protection de la propriété intellectuelle, à moins que la BEKB | BCBE n'ait expressément autorisé l'utilisation des images, informations ou données concernées à des fins spécifiques.

Les participants sont tenus de traiter de façon strictement confidentielle toutes les informations (p. ex. illustrations, textes, matériel audio et vidéo) reçues par le biais du portail clientèle et de les protéger contre tout accès de tiers non autorisés ou contre toute autre utilisation abusive.

Les participants n'ont aucun droit d'exploitation sur les contenus montrés dans le portail clientèle. Ils ne sont notamment pas autorisés à éditer ou modifier les contenus de quelque façon que ce soit. La sauvegarde non autorisée des contenus (p. ex. sur des supports numériques ou des appareils de lecture), leur transmission à des tiers (p. ex. en les proposant sur des bourses d'échange, des portails Internet ou vidéo, ou des réseaux peer-to-peer) et/ou la contribution à ces actes est strictement interdite. Les infractions peuvent faire l'objet de poursuites civiles et pénales.

7. Autres dispositions

Les versions actuelles des Dispositions contractuelles de la BEKB | BCBE, en particulier le chapitre E « Utilisation des services e-banking » et des Conditions de participation au service eBill de SIX Paynet SA auprès de la Banque Cantonale Bernoise SA (BEKB | BCBE) s'appliquent également.

8. Droit applicable et for

Toutes les relations juridiques entre les clients et la BEKB | BCBE sont soumises au droit suisse, sans préjudice des règles de conflits de lois (p. ex. LDIP). Le for exclusif pour toutes les procédures est Berne.

La BEKB | BCBE se réserve le droit de saisir le tribunal du lieu de domicile du client ou tout autre tribunal compétent.